

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 8-350-1926 promulguant le décret du 15 décembre 1er relatif aux avances faites aux services régis par économie pour le comble de l'Etat.

n° 8-350-1926

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
9 janvier 1926

Numéro JO  
n° 350 du 31/01/1926

Date du numéro  
31 janvier 1926

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu l'arrêté du 1er octobre 1914 réglant le mode, de promulgation ebk de. publication des lois, décrets el arrêtés, et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires: Vu le décret du 15 décembre 1925, promulgué au Journal oficiel de la République française du 22 décembre 1925, page 12205, relatif aux avances failes aux services régis par économie pour le compte de l'Etat.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est promulgué à. la Côte française des Somalis, pour y être exécuté selon ses forme et teneur, le décret du 15 décembre 1925 relatif aux avances faites aux services régis par économie pour le compte de l'Etat.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la Colonie.

**CHAPon-BAISSAC.**